

PLAN VÉLO RÉGIONAL

**8 ENGAGEMENTS
POUR LE GRAND EST**
2022-2028

LE MOT DU PRÉSIDENT

La pratique du vélo pour toutes et tous.

Il y a un an, à Reims, après une période de concertation avec les acteurs du monde cyclable en Grand Est, la Région présentait son plan vélo 2022-2028, doté de 125 millions d'euros. Ce plan a été conçu avec la conviction que le vélo doit devenir un pilier essentiel de notre système de transport, en tant qu'alternative saine et écoresponsable aux modes de déplacement traditionnels. Sa ligne-maîtresse est de proposer aux promoteurs de la petite reine, quels qu'ils soient (associations, fédérations, collectivités, entreprises, ...), un cadre permettant de faire entrer l'ensemble de la région dans l'ère des mobilités actives, et du vélo en particulier.

A chaque entité correspond un bouquet de mesures afin de renforcer ou favoriser leurs actions dans la hausse de la part modale du vélo dans les usages quotidiens. En complément, il est porté un intérêt tout particulier à l'essor d'une filière industrielle cyclable en Grand Est. Quoi de mieux que de s'identifier à une entreprise régionale pour se lancer ou se relancer dans la pratique cyclable ?

Durant cette année écoulée, la Région a pu mesurer qu'il fallait faciliter et soutenir l'action des collectivités territoriales dans la construction et la réalisation de leur plan de mobilités actives. Ainsi, la collectivité régionale a mis en œuvre des dispositifs de soutien tant à destination des communes et des intercommunalités pour la réalisation d'infrastructures cyclables, que des usagers avec notamment un accompagnement financier à l'acquisition de vélos spécifiques (vélos adaptés au handicap, vélos-cargos et installation de kits de conversion).

Ainsi, renforcé de ces mesures complémentaires, le Grand Est poursuit le déploiement de son plan vélo. Parmi ses objectifs prioritaires, figure l'amélioration des dessertes du territoire grâce à l'intermodalité vélo-train-vélo. Dans cette perspective, l'offre de mobilité régionale sera complétée par un dispositif de vélo en location et la réalisation d'aménagements cyclables autour des gares. La desserte sécurisée des lycées a aussi été inscrite au rang des priorités régionales, de même que les aménagements d'intérêt régionaux qui seront soutenus et coordonnés, en lien avec les Conseils départementaux.

La Région croit en la pérennité du développement de la pratique du vélo. Elle soutiendra la production locale de cycles en accompagnant la structuration de la filière, en soutenant ses capacités d'innovation et en accompagnant les acteurs dans leurs projets de relocalisation. L'ambition est également de faire du Grand Est une destination cyclotouristique majeure, grâce à la réalisation de véloroutes et voies vertes et leur mise en tourisme.

Cet élan régional en faveur du vélo doit contribuer à la naissance d'une nouvelle génération d'usagers et de pratiquants.

Franck LEROY, Président de la Région Grand Est



UNE AMBITION FORTE :

8 engagements

31 actions

125 millions d'euros

**La Région s'engage
pour la mobilité cyclable**

La Région
Grand Est

UNE STRATÉGIE À 360° : le vélo, un outil au service de la mobilité des habitants et du développement du territoire

1 COORDONNER ET ACCOMPAGNER LES ACTIONS DES 135 AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA MOBILITÉ (AOM) AUTOUR DU VÉLO

- Action 1.** Animer le réseau d'acteurs sur la mobilité cyclable
- Action 2.** Soutenir l'élaboration des stratégies cyclables locales
- Action 3.** Accompagner les AOM dans la mise en œuvre de leur stratégie cyclable

2 AMÉLIORER L'INTERMODALITÉ TRAIN + VÉLO EN LIEN AVEC LE RÉSEAU RÉGIONAL FLUO GRAND EST

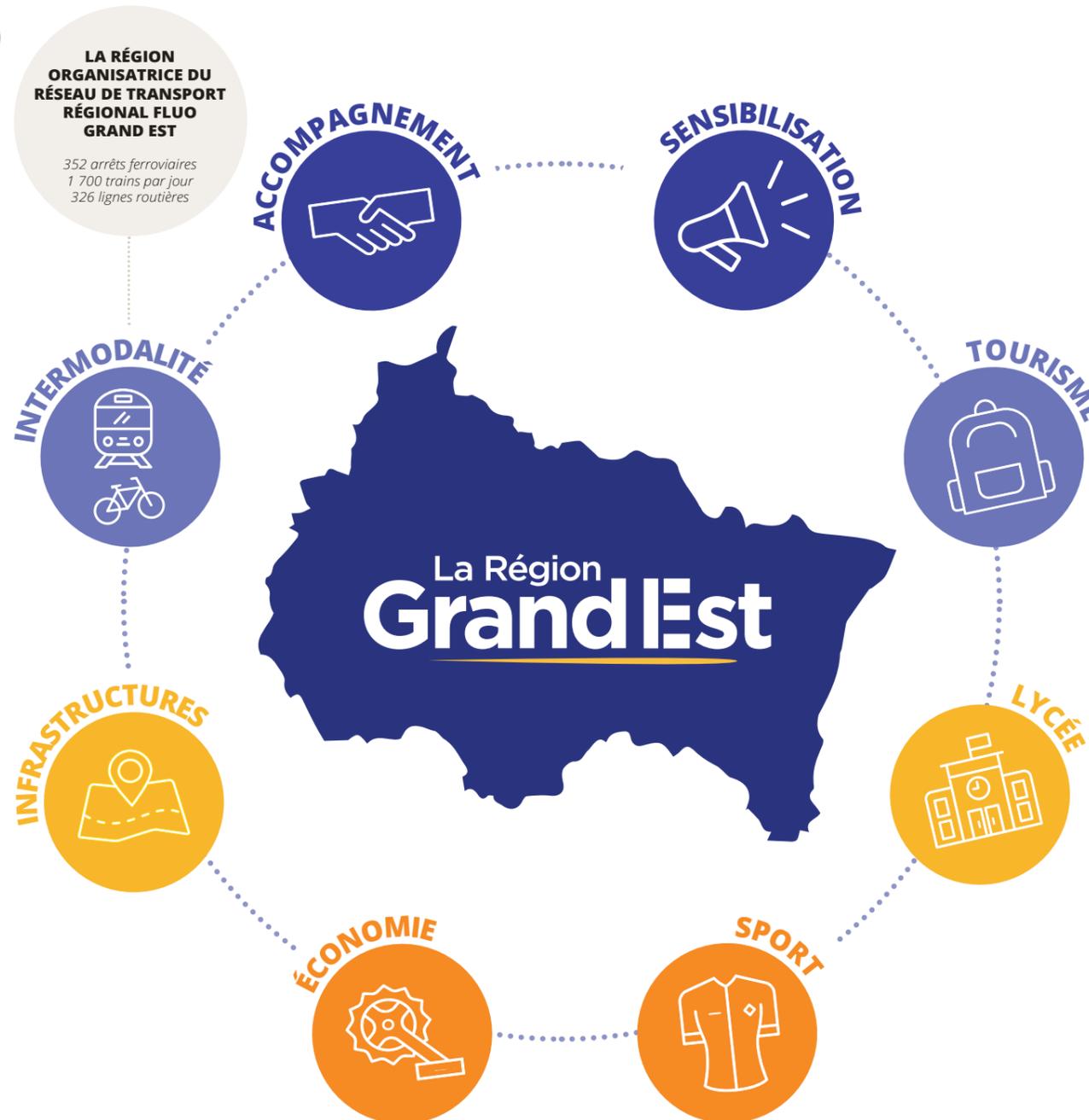
- Action 1.** Implanter un système de location de vélos Fluo dans les gares
- Action 2.** Aménager des stationnement vélos qualitatifs et quantitatifs à proximité et dans les gares
- Action 3.** Augmenter les capacités d'emport des vélos dans les trains

3 SOUTENIR ET COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'INFRASTRUCTURES CYCLABLES

- Action 1.** Soutenir la réalisation des véloroutes et voies vertes
- Action 2.** Soutenir la réalisation d'infrastructures cyclables autour des gares
- Action 3.** Soutenir la réalisation d'infrastructures cyclables autour des équipements d'intérêt régionaux
- Action 4.** Faire émerger le maillage cyclable régional

4 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE DU VÉLO

- Action 1.** Favoriser des synergies pour développer la production locale
- Action 2.** Soutenir le développement des compétences par la formation
- Action 3.** Sécuriser les approvisionnements en pièces détachées
- Action 4.** Développer la production d'accessoires vélo
- Action 5.** Encourager le marché secondaire de la filière vélo



5 ENCOURAGER TOUS LES HABITANTS À SE (RE)METTRE EN SELLE

- Action 1.** Accompagner les acteurs locaux à communiquer sur les bienfaits du vélo
- Action 2.** Soutenir les structures réalisant de la (re)mise en selle
- Action 3.** Aider à l'achat de vélos adaptés
- Action 4.** Aider les habitants à l'achat d'un VAE classique ou cargo

6 AFFIRMER LE GRAND EST COMME UNE DESTINATION CYCLOTOURISTIQUE ATTRACTIVE

- Action 1.** Structurer les itinéraires cyclables touristiques
- Action 2.** Soutenir la mise en tourisme et les services aux cyclotouristes
- Action 3.** Promouvoir les destinations cyclables touristiques

7 ENCOURAGER LA PRATIQUE CYCLABLE DES LYCÉENS ET APPRENTIS

- Action 1.** Équiper les lycées de stationnement vélo qualitatifs
- Action 2.** Sensibiliser les lycéens et aider à leur bon équipement
- Action 3.** Réaliser des Plans de déplacement établissement scolaire (PDES) dans les lycées
- Action 4.** Soutenir les sorties et voyages à vélo des lycéens et apprentis
- Action 5.** Favoriser la logistique à vélo au sein du lycée

8 ENCOURAGER LES PRATIQUES CYCLABLES SPORTIVES

- Action 1.** Accompagner les associations sportives dans la réalisation d'actions d'animation et de sensibilisation
- Action 2.** Soutenir la création d'équipements sportifs adaptés aux différentes pratiques
- Action 3.** Rendre visible et contribuer à la féminisation de la pratique sportive
- Action 4.** Accompagner l'émergence du handycycle

DES 1^{ERS} RÉSULTATS PROMETTEURS

EN SELLE VERS LE SUCCÈS : UN PREMIER BILAN POSITIF POUR LE PLAN VÉLO

Il y a tout juste un an, la Région Grand Est lançait son premier plan vélo 2022-2028 pour intensifier et encourager la pratique cyclable sur son territoire. Aujourd'hui, la Région accélère la cadence pour devenir **LA première région cyclable en France** grâce à une trentaine d'actions à mener d'ici à 2028. Voici les 1^{ers} résultats obtenus :

1 POUR SOUTENIR LES STRATÉGIES VÉLO LOCALES, plus de 83 000 euros ont permis de soutenir les plans vélo des territoires qu'ils soient à court ou moyens termes. Depuis mars 2023, la Région a révisé son dispositif de soutien avec la mise en place d'une bonification en cas d'étude vélo, mais propose aussi un soutien sur-mesure aux Autorités Organisatrices de la Mobilité du Grand Est pour leurs projets cyclables.

2 POUR FAVORISER L'INTERMODALITÉ, 7 gares du Grand Est ont vu augmenter leurs capacités de stationnement vélo grâce au soutien de la Région via son programme DIRIGE. La capacité d'emport de vélos à bord des trains régionaux a été augmentée de 50 à 100 %. Durant l'été 2023, une **expérimentation de réservation vélos** est menée sur les lignes TER Paris-Troyes-Mulhouse (ligne 4) et Paris-Châlons-Strasbourg (ligne 1).

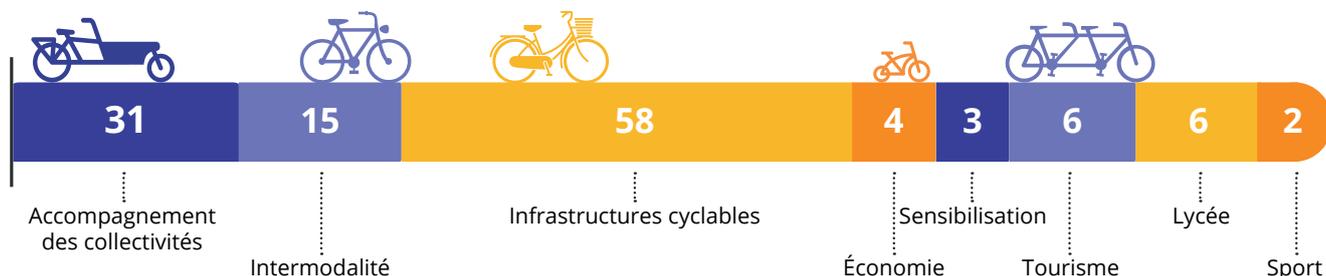
3 POUR AVOIR TOUJOURS PLUS D'INFRASTRUCTURES CYCLABLES, la Région a renforcé son dispositif de soutien aux **véloroutes et voies vertes** en mars 2023 : 10,8 millions d'euros pour faire du Grand Est une destination toujours plus attractive pour les cyclotouristes !

On peut notamment citer la création de la Véloroute V34 « Voie Verte Sud Ardennes », la réalisation d'une section de 25 km de la Véloroute V52 « Strasbourg-Paris » dans la Marne, ainsi que l'aménagement en site propre de l'EV19 par la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien.

5 POUR AIDER LES HABITANTS À S'ÉQUIPER, la Région a aidé à l'acquisition de 12 719 vélos à assistance électrique, 342 vélos-cargos à assistance électrique et à l'électrification de 71 vélos classiques, représentant plus de 2,6 millions d'euros.

7 POUR ENCOURAGER LES PRATIQUES CYCLABLES AUPRÈS DES PLUS JEUNES, la Région propose aux lycéens de participer au défi « Au lycée, j'y vais autrement » pour leurs trajets domicile-lycée et les sensibilise à l'écomobilité, à la sécurité routière et à la pratique d'une activité physique. En 2023, 20 lycées du Grand Est y ont participé.

UN BUDGET HISTORIQUE : 125 M€



EN SAVOIR PLUS : grandest.fr



ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE